

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Sandrine Rossignol

<https://www.cadre21.org/membres/ef994c3875ddf372f03c343d>

Date d'obtention : 2023-12-06 20:01:34

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Il faut commencer par rencontrer la victime ou le dénonciateur. Il faut être rassurant et bienveillant. Les élèves doivent se sentir bien. Il faut prévoir des rencontres avec les autres élèves selon les informations recueillies avec la victime et l'élève qui a fait le signalement. C'est l'étape de la vérification des informations. Il faut utiliser la grille fournie dans la trousse. Les rencontres se font seul à seul et il faut assurer la confidentialité. Il faut évaluer l'acte. S'il semble malveillant, il faut contacter le service de police et confisquer l'appareil de l'instigateur.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens que la bienveillance est de mise. L'intégrité des jeunes est importante peu importe le rôle joué dans la situation. Aussi, qu'il faut rencontrer les élèves individuellement tant et aussi longtemps que des noms sont ajoutés. Il est important de ne jamais regarder les images ou vidéos. Il faut interpeller la police rapidement.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Il me semble délicat de décider des intentions de l'instigateur. Malveillant ou non... sans faire erreur. La victime pourrait vouloir protéger l'autre élève, par exemple. L'instigateur pourrait vouloir minimiser la situation. Rassurer la victime me semble aussi une étape délicate et l'accompagner pour la suite.